

Arrondissement de

TOUL



Canton de
TOUL NORD

PROCES VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
Du 5 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le cinq novembre, le Conseil municipal de la Commune de LUCEY, étant réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence du Maire, Monsieur Vincent MARTIN, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Etaient présents : Vincent MARTIN, Didier POIROT, Alain CHRETIEN, Olivier ANDRÉ, Mireille VINCENT, Géraldine AMIRAULT, Thierry VALENTIN, Elodie PRINTZ, Elodie DIEUDONNÉ, Patrick WERNER, Marie-France PRÉVOT, Christophe MEHAT, Adeline PIREAUX, Marie DELEFORTRIE

Etaient excusés : David DEMARET

Absents :

Secrétaire de séance : Elodie PRINTZ

49-2020 Modification du taux de la taxe d'aménagement

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Vu la délibération adoptée le 19/09/2011 instituant la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux de 5% sauf sur l'ensemble des parcelles incluses dans le périmètre de la zone de l'AFUA des Grands Meix située en zone AU du PLU communal où le taux institué est de 1%

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide de fixer sur l'ensemble du territoire communal un taux à 3% sans différenciation, ni exonération,
- Dit que la présente délibération est valable pour une durée de 1 an reconductible.
- Autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

50-2020 Demande de subvention – Achat de buts de football

Cette délibération annule et remplace la délibération n°48-2020

Alain CHRETIEN, 2^{ème} Adjoint au Maire, présente le projet d'achat de deux paires de buts de football.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide de valider le projet d'achat de deux paires de buts de football avec la fourniture et la mise en place de plots bétons pour un montant total de 3 986.66€ HT soit 4 784.00€TTC
- Décide de solliciter une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du CTS à hauteur de 2000€,
- Autorise le Maire à déposer le dossier et à signer tout document s'y rapportant.

51-2020 Participation à l'opération « un masque pour tous les Meurthe et Mosellans

Pour répondre aux besoins des concitoyens dans le cadre de la crise COVID-19 et face à la tension considérable sur le marché des masques, le Département de Meurthe-et-Moselle a lancé en avril dernier l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans ».

Afin de garantir à chaque habitant la possibilité de disposer d'un masque pour se protéger, le Département a sollicité toutes les collectivités de Meurthe-et-Moselle pour leur proposer une commande groupée de masques.

Notre collectivité a souhaité s'associer à cette opération, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise de confection nancéienne DELTA DKJ-DAO, selon les modalités suivantes :

- Des masques homologués par la DGA de type masque de catégorie 1
- Des masques lavables en machine à 60° et réutilisables
- Des masques adaptés aux tailles enfant et adulte
- Des masques fabriqués intégralement dans le Grand Est, dont près de 99% dans le Département, à partir de tissu vosgien.

Le conseil départemental a passé commande pour le compte de l'ensemble des collectivités partenaires et a également sollicité une demande de subvention globale auprès de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide de prendre acte de la délibération du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle fixant les modalités et montants de participation des communes et EPCI à l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans » ;
- Décide d'accorder au Département de Meurthe-et-Moselle une participation de 888.55 € au titre de cette opération ;
- Autorise le Maire à déposer le dossier et à signer tout document s'y rapportant.

ORDRE DU JOUR

- 49-2020 Modification du taux de la taxe d'aménagement (7.10 divers)
- 50-2020 Demande de subvention – Achat de buts de football (7.5 Subventions)
- 51-2020 Participation à l'opération « un masque pour tous les Meurthe et Mosellans (7.5 Subventions)

SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENT

Vincent MARTIN	Didier POIROT	Alain CHRETIEN
Olivier ANDRÉ	Christophe MEHAT	Mireille VINCENT
David DEMARET Absent excusé	Géraldine AMIRAULT	Thierry VALENTIN
Elodie PRINTZ	Élodie DIEUDONNÉ	Adeline PIREAUX
Patrick WERNER	Marie DELEFORTRIE	Marie-France PRÉVOT